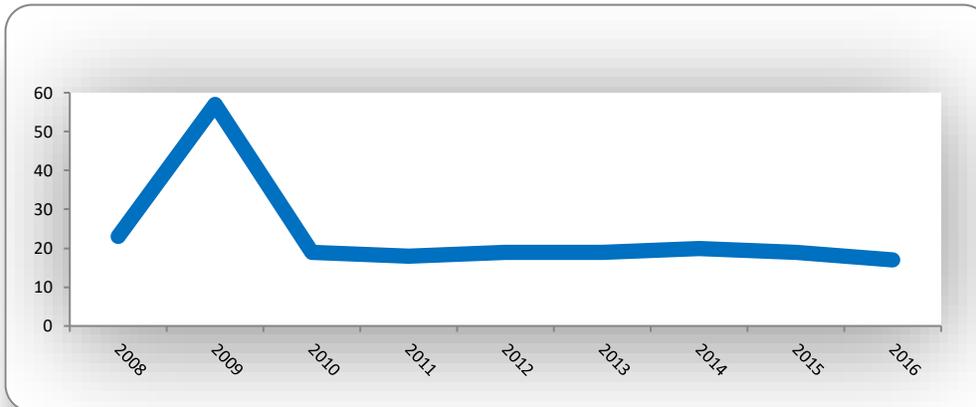
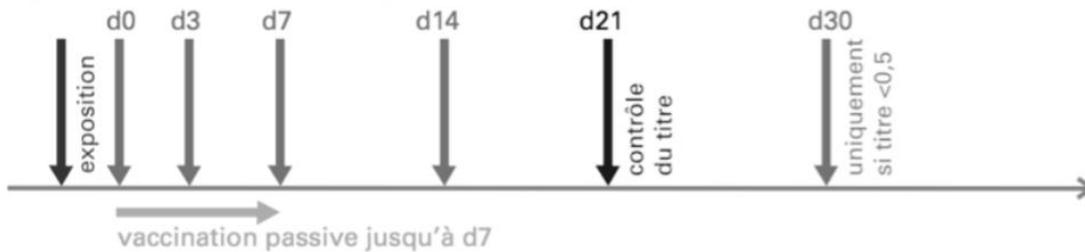


Vaccination anti-rabique

Fig 1 : Evolution du nombre de nouveaux cas de Rage humaine : Maroc, 2010 - 2016



Prophylaxie post-expositionnelle sans vaccination antirabique complète (aucune ou <3 vaccinations)



Prophylaxie post-expositionnelle après vaccination antirabique complète (≥3 vaccinations)

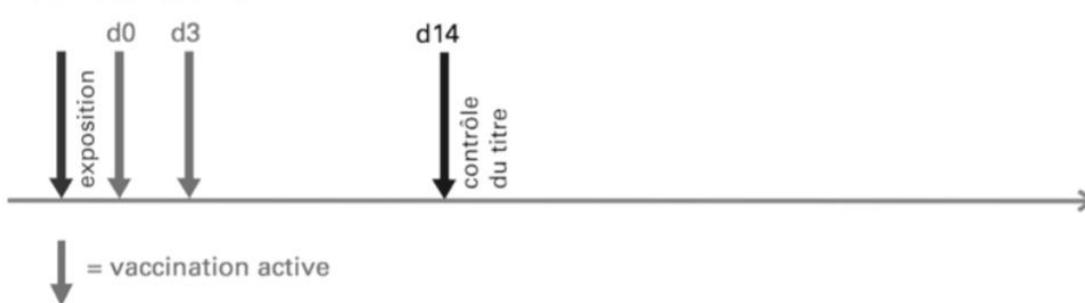


Fig 2 : Schéma de vaccination post-expositionnelle (d = jour)

Au total, la prévention antirabique après exposition repose sur :

- l'administration d'Ig spécifiques en cas de contact à risque élevé chez les personnes non antérieurement vaccinées.

- la vaccination le plus rapidement possible après exposition au risque par un schéma à 2 doses (J0, J3) chez les personnes antérieurement vaccinées ou par un schéma à 4 (2 doses dans deux sites différents à J0, puis J7, J21) ou 5 doses (J0, J3, J7, J14, J28) chez celles non préalablement vaccinées.